

Action de protestation des nettoyeuses travaillant à la Confédération

Lundi, 25. juin 2018

De: SSP Berne Personnel fédéral



Une délégation du personnel de nettoyage de la Confédération organisé au sein du syndicat SSP a mené une action de protestation auprès du conseiller fédéral Ueli Maurer.

Au moyen d'une pétition, 235 personnes concernées – à savoir plus de la moitié des employé-e-s du secteur du nettoyage – ont exigé la reconnaissance du fait que le travail de nettoyage est une activité physiquement pénible. Cette constatation est la base sur laquelle se fonde la possibilité pour le personnel du nettoyage de continuer à prendre sa retraite dès l'âge de 62 ans.

Après avoir exercé leur activité pendant des décennies, bon nombre d'employé-e-s du nettoyage ont des problèmes physiques, par exemple au niveau des poignets, des épaules ou du dos. Pour cette catégorie de personnel, les absences pour cause de maladie sont deux fois plus nombreuses que pour d'autres catégories professionnelles.

Dès le 1er juillet 2018, le droit à une rente-pont en cas de retraite anticipée sera supprimé pour l'ensemble du personnel de la Confédération. La Confédération ne soutiendra la possibilité d'une retraite anticipée plus que pour les employé-e-s exerçant des fonctions dont le travail est intense ou astreignant sur le plan physique ou psychologique. Pour le SSP, une chose est claire: le personnel du nettoyage se trouve dans la situation d'un travail intense et astreignant et a besoin d'une solution transitoire afin de partir à la retraite de manière anticipée, si besoin est.

Sur la base de l'entretien qui a eu lieu, le conseiller fédéral Ueli Maurer va réexaminer la question de la reconnaissance de l'aspect de pénibilité physique du travail du personnel du nettoyage.